

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Arrêté du 24 février 2005 modifiant l'arrêté du 12 avril 2001 relatif à l'inventaire annuel des logements sociaux pris en application de l'article L. 302-6 du code de la construction et de l'habitation issu de l'article 55 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains et du décret n° 2001-316 du 12 avril 2001

NOR : SOCU0510267A

Le ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale et le ministre délégué au logement et à la ville,
Vu le code de la construction et l'habitation, notamment les articles L. 302-6, R. 302-27 et R. 302-28 ;
Vu la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains ;
Vu le décret n° 2001-316 du 12 avril 2001 relatif à l'inventaire annuel des logements locatifs sociaux pris en application de l'article L. 302-6 du code de la construction et de l'habitation ;
Vu l'arrêté du 12 avril 2001, modifié par l'arrêté du 8 mars 2002, relatif à l'inventaire annuel des logements sociaux pris en application de l'article L. 302-6 du code de la construction et de l'habitation issu de l'article 55 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains et du décret n° 2001-316 du 12 avril 2001,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – L'annexe I de l'arrêté du 12 avril 2001 susvisé utilisé pour l'établissement de l'inventaire des logements locatifs sociaux visé à l'article L. 302-6 est remplacée par l'annexe I du présent arrêté.

Art. 2. – L'annexe II du même arrêté définissant le format informatique de déclaration de l'inventaire des logements locatifs sociaux est remplacée par l'annexe II du présent arrêté.

Art. 3. – Le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 février 2005.

*Le ministre de l'emploi, du travail
et de la cohésion sociale,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'urbanisme,
de l'habitat et de la construction,
F. DELARUE*

*Le ministre délégué au logement
et à la ville,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'urbanisme,
de l'habitat et de la construction,
F. DELARUE*

A N N E X E I I

FORMAT INFORMATIQUE DE DÉCLARATION DE L'INVENTAIRE
DES LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (1)1. *Structure du fichier*

Un fichier regroupe l'ensemble des déclarations d'un gestionnaire relatif aux logements situés dans un même département.

Il est composé d'un ensemble d'enregistrements. Chacun de ces enregistrements se réfère à un bâtiment. Contrairement à la structure du formulaire papier, les informations communes concernant l'identification du gestionnaire, du propriétaire s'il est différent, du bâtiment, du conventionnement et du financement doivent donc être répétées si nécessaire et figurer dans chaque enregistrement.

Chacun de ces enregistrements est un fichier texte « plat », soit avec délimiteur, en respectant les longueurs maximales, soit sans délimiteur et de longueur fixe ; dans les deux cas, il est nécessaire de préserver les emplacements des variables qui ne sont pas remplies par le gestionnaire, mais qui le seront par la direction départementale de l'équipement.

(1) Ce fichier sera disponible sur le site intranet de l'administration centrale du ministère de l'équipement par le chemin d'accès suivant : Intra pratique//Informatique-bureautique/Applications nationales/Agillos.

2. *Description d'un enregistrement*

Chacun des enregistrements se référant à un bâtiment doit respecter le dessin suivant :

NOM USUEL du champ	NOM DU CHAMP dans l'application AGILLOS	NUMÉRO du champ	LONGUEUR du champ	POSITION dans le fichier	NUMÉRO de la rubrique dans le formulaire	FORMAT	VALEURS possibles	COMMENTAIRE
NOUVELUS	NEWQUEST.	1	3	1		Texte.	Oui, non.	Ne peut être vide.
NUMEROUS	NUM_DRE.	2	5	4		Numérique.		Ne pas remplir la première année.
ANNENQ	ANNEE.	3	4	9		Numérique.	A n n é e e n cours.	Remplir.
SIRETPRO	ORG_CODE_PROPRI.	4	14	13	A 03	Texte.		Remplir.
IDENTPRO	PROPRI_ID.	5	9	27	Correspond à la raison sociale indiquée en A 01.	Texte.		Remplir.
IDENTPREV	PREVPROPRI_ID.	6	9	36	Correspond à la raison sociale indiquée en A 06.	Texte.		Remplir si le propriétaire a changé depuis l'inventaire précédent.
SIRETGES	ORG_CODE_GEST.	7	14	45	B 03	Texte.		Remplir si le propriétaire est différent du gestionnaire.
IDENTGES	GEST_ID.	8	9	59	Correspond à la raison sociale indiquée en B 01.	Texte.		Ne pas remplir, réservé DDE.
DEP	DEPT_CODE.	9	3	68	Correspond au département indiqué en F 01.	Texte.	2 caractères en métropole, 3 caractères dans les DOM.	Remplir.

NOM USUEL du champ	NOM DU CHAMP dans l'application AGILLOS	NUMÉRO du champ	LONGUEUR du champ	POSITION dans le fichier	NUMÉRO de la rubrique dans le formulaire	FORMAT	VALEURS possibles	COMMENTAIRE
COM	COM_CODE.	10	3	71	Correspond à la commune indiquée en F 02.	Texte.	001 à 999.	Remplir.
NUMCONV	CONVENTION.	11	35	74	C 01	Texte.		Remplir.
CONVEXP	CONV_ ANNEE_EXPIRE.	12	4	109	C 02	Numérique.	Année.	Remplir.
HYPOTHEQ	CONV_ DATE_HYPOTHE.	13	10	113	C 03	Texte.	jj/mm/aaaa (jour, mois, année).	Remplir.
LIBELUG	LIBELLE_UG.	14	50	123	D 01	Alphabétique - numérique.		Remplir si existant.
IDENTUG	IDENT_UG.	15	30	173	D 02	Alphabétique - numérique.		Remplir si existant.
ANNLOC	ANNEE_LOC.	16	4	203	D 03	Texte.	aaaa.	Remplir.
ANNACQUI	ANNEE_ ACQUI_PROPRI.	17	4	207	D 04	Texte.	aaaa.	Remplir.
TYPELOG	TYPE_LOG.	18	1	211	D 05	Texte.	L = logement ordinaire. F = logement foyer/CHRS.	Remplir.
TYPFIN1	TYPFI_ID.	19	2	212	E	Texte.	10 à 18 sauf 16, 49.	Remplir.
LIBFINF1	FI_LIBELLE.	20	40	214	E 49	Texte.	Remplir si TYPFI_ID = 49.	Remplir si le code du financement = 49.
LIBELUS	BAT_LIBELLE.	21	50	254	F 04	Alphabétique - numérique.		Remplir si existant.
IDENTUS	BAT_CODE.	22	30	304	F 05	Alphabétique - numérique.		Remplir si existant.
NUMVOIE	BAT_NOVOIE.	23	10	334	F 06	Alphabétique - numérique.		Remplir.
TYPEVOIE	BAT_TYPEVOIE.	24	30	344	F 07	Texte.	Rue, allée, cours, etc.	Remplir.
NOMVOIE	BAT_NOMVOIE.	25	150	374	F 08	Texte.		Remplir.
ALINEA_1	BAT_ALINEA1.	26	5	524	F 09	Numérique.		Remplir l'un des 4 uniquement.
ALINEA_2	BAT_ALINEA2.	27	5	529	F 10	Numérique.		
ALINEA_3	BAT_ALINEA3.	28	5	534	F 11	Numérique.		
ALINEA_4	BAT_ALINEA4.	29	5	539	F 12/13	Numérique.		
NUMBERBAT	BAT_ID.	30	5	544	F 03	Numérique.		Ne pas remplir la première année.

NOM USUEL du champ	NOM DU CHAMP dans l'application AGILLOS	NUMÉRO du champ	LONGUEUR du champ	POSITION dans le fichier	NUMÉRO de la rubrique dans le formulaire	FORMAT	VALEURS possibles	COMMENTAIRE
LOGFOYER	BAT_ TYP_LOGFOYER.	31	3	549	F 12/13	Texte.	LFO ou LIT.	Remplir.